

Pour toute demande de logement,
merci de fournir les pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité du locataire/des locataires
- Acte caution solidaire à durée indéterminée **à recopier manuscritement** en 2 exemplaires, avec photocopie Carte Nationale d'Identité du garant
- 1 chèque pour le 1er mois de loyer à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- 3 derniers bulletins de salaire ou avis d'imposition n-1
- 1 chèque de caution (à l'ordre du Trésor Public) équivalent à 1 mois de loyer
- RIB du cautionnaire

Nota: possibilité de mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement des loyers (démarche gratuite et sans frais)

Contact : *Mairie de Saint Honoré les Bains*
1 Place Firmin Bazot – 58360 Saint Honoré les Bains
TEL. 03.86.30.74.87 ou mairie-de-st-honore-les-bains@wanadoo.fr

Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h
(sauf les mardis après midi et jeudis après midi)